



<p>Promotion du compostage</p>	<h2 style="color: red;">PROJET RETOUR A LA TERRE</h2> <p><i>Tri des bio-déchets issus de la restauration scolaire Et leur valorisation par compostage à Jeanne d'Arc</i></p>	
------------------------------------	--	--

**Colombes le 21 novembre 2016**

### Description du projet:

#### Quelles actions :

A partir du lundi 21 Novembre 2016 (phase de Test)

Mise en place de tables de tri dans le self et d'une plateforme de compostage fonctionnelle dans le parc de l'Institution Jeanne d'Arc pour valoriser les bio-déchets provenant de la restauration scolaire (en moyenne 1350 repas/jour) et les déchets « bruns », type feuilles branches, du parc.

#### Objectifs :

- Environnemental et économique : Diminution et revalorisation des déchets produits par l'établissement en fournissant un amendement pour le potager et les fleurs à partir du compost obtenu.
- Sociétal et pédagogique Sensibilisation et formation au tri et au compostage des élèves, des convives et préparer les générations futures.

#### Types de déchets visés :

- Les déchets fermentescibles issus de la restauration scolaire en excluant les produits d'origine animale.
- Les déchets provenant des feuilles récoltés dans le parc de l'établissement, du broyat de branches découpées et éventuellement de cartons bruns issus des emballages.

**Thématiques abordées** : Economie, Environnement, Société et Pédagogie.

#### Economie et réglementation :

Sur le plan réglementaire, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le tri devient obligatoire pour les restaurateurs produisant plus de 10 tonnes par an de bio-déchets, (article R543-226 du code de l'environnement), même si la production de Jeanne d'Arc semble inférieure, cette loi si elle tient compte des moyennes nationales, concerne tous les restaurants scolaires accueillant plus de 500 repas/jour. Chaque établissement étant responsable des déchets issus des activités qu'il génère. (« Guide méthodologique du compostage autonome en établissement de l'ADEME », novembre 2012). D'un point de vue économique, l'intérêt financier de la réduction des collectes de déchets organiques peut se révéler important en cas d'application de la Taxe Spéciale d'enlèvement des Ordures Ménagères (TSEOM) par les communes et par l'éventuelle mise en place, dans les années à venir, de la redevance incitative.

**D'un point de vue écologique et sociétal**, la collecte et l'incinération de déchets organiques est coûteuse et polluante. Chargés d'humidité, les bio-déchets demandent une énergie en quantité importante pour leur incinération. D'autre part, en détruisant ces matières organiques, on se prive d'une matière secondaire utile et gratuite pour la réalisation de compost.

**D'un point de vue pédagogique**, le compostage présente un intérêt fort pour les élèves (recyclage des déchets, cycle de vie de la matière, microorganismes, réactions chimiques, lien avec la ville durable, l'agriculture...). C'est également l'occasion d'ouvrir le débat du gaspillage de nourriture et de tenter par la même occasion de réduire celui-ci. C'est enfin former les générations futures aux enjeux de demain.

## **Objectifs de l'action : Diminuer le volume des déchets provenant de la restauration scolaire et dans l'établissement en général et les valoriser**

### **Intérêt :**

- Environnemental : Diminution des déchets produits par l'établissement.  
Diminution de la pollution pour la collecte le transport et l'élimination des déchets.  
Production d'un compost fertilisant pour les plantations du parc et les cultures des segpa horticulture.
- Pédagogique : Formation au tri et sensibilisation au compostage des élèves et aux enjeux du développement durable.  
Utilisation de la plateforme de tri pour des démonstrations, des observations, des calculs mathématiques et des expériences scientifiques.
- Economique : la collecte et l'incinération de déchets organiques est coûteuse pour la collectivité, et pourrait l'être pour l'établissement en cas d'application de la Taxe Spéciale d'enlèvement des Ordures Ménagères (TSEOM) par les communes et par l'éventuelle mise en place, dans les années à venir, de la redevance incitative.
- Sociétal : Impliquer tous les acteurs de l'établissement : Direction, Vie Scolaire, Equipes pédagogiques, Pastorale, Restauration scolaire, Personnel Administratifs, technique et d'entretien et élèves  
Inscrire l'action à la SERD (Semaine de réduction des déchets)  
Développer des partenariats avec la Mairie de Colombes, avec le Département des Hauts de Seine, avec le Sycotm et avec l'ADEME

### **Déroulé de l'action**

#### **1) Préparation du Projet septembre, octobre novembre 2016**

- Constitution d'un groupe de pilotage du projet sous la direction de Mme Chassang
- Formation des éco-délégués au compostage et au tri.
- Formation du personnel Sodexo au tri en amont et à sa surveillance
- Formation du professeur d'horticulture au compostage (formation Sycotm)
- Communication aux élèves par les éco-délégués de la mise en place du tri dans chaque classe et de l'importance du compostage.
- Communication aux adultes et aux élèves par courriel, par le site internet, par les écrans et par Radio Energy Lycée
- Discussions pour la réorganisation des locaux de restauration scolaire pour le tri des déchets
- Demandes de devis pour les tables de tri.
- Recherche de subventions auprès de la Mairie et du Sycotm
- Organisation de la logistique pour la SERD : répartition des rôles pour les éco-délégués, confection d'affiches et affichages, mise en place d'une signalétique, surveillance et aide au tri, photographes, statisticiens et enquêteurs.
- Commande des composteurs, bioseaux, tiges aératrices et d'un brass compost auprès de la mairie ;
- Réservation et entretien avec un Maître composteur pour animation durant la SERD

#### **2) Expérimentation du Projet « Retour à la Terre » pendant la SERD 2016 semaine du 21 au 25 Novembre 2016**

- Sensibilisation au gaspillage alimentaire et éducation à la solidarité : collecte des denrées alimentaires (« Epicerie Solidaire » avec la Pastorale).
- Information et Sensibilisation chaque jour au self par les éco-délégués au tri des déchets à la cantine et aide au tri.
- Campagne d'affichage dans l'établissement et au self pendant la SERD par les éco-délégués.
- Communication par les écrans de l'Institution
- Mise en place d'une plate-forme de tri et pesée des déchets alimentaires avec accompagnement pour l'aide au tri.
- Mise en place d'une animation par un Maître Composteur chaque de la SERD sur le temps de midi
- Collecte des déchets du self jusqu'à la plateforme de compostage.
- Réalisation d'un film et reportage photo par les éco-délégués.

## REPARTITION DES TACHES DES ECO-DELEGUES

Dates	Action	Acteurs Eco-délégué
<p><b>Lundi 21 novembre</b> <b>11H45- 12H30</b></p> <p><b>Total : 7</b></p>	<p>Aide au tri sélectif au niveau des tables de tri du self</p>	<p>Tous les éco-délégués 6° : FILHUE Alexandre, JOLIVET Eliott, RAILLARD Bastien, MENEGENT Pacôme, MARCHISET Robin</p> <p>Aïda Zaoui (5°B), Martin Guilbert (2°4)</p>
<p><b>Lundi 21 novembre</b> <b>12H30- 13H30</b></p> <p><b>Total : 10</b></p>	<p>Aide au tri sélectif au niveau des tables de tri du self + pesée des déchets compostables</p>	<p>Sixtine Couturier (5°F), Adrien Ringard et Adrien Dubois (2°6) Aïda Zaoui (5°B) Gabin Pelette (5°C), Edna Amoah Valentine Eberlé (1°SLES), Emilie Collin (2°3) ; ENGUELE Marie-Elisabeth (6°), M.Benarafa</p>
<p><b>Mardi 22 novembre</b> <b>11H45- 12H30</b></p> <p><b>Total : 0</b></p>	<p>Aide au tri sélectif au niveau des tables de tri du self</p>	
<p><b>Mardi 22 novembre</b> <b>12H30- 13H30</b></p> <p><b>Total : 11</b></p>	<p>Aide au tri sélectif au niveau des tables de tri du self + pesée des déchets compostables</p>	<p>FOGERIT Lison (4°C) ; Bchibchi Nou (3°) Anatole Cremel (1°SLES), Maxence Monier (1°S1) Aïda Zaoui (5°B) Antoine Petit (1°S2), M.Benarafa Zoé Desprez (T°S1), TROUILLER Antoine 5°A, DE WATRIGANT Louis 5°D et LANIER Marie 5°E</p>
<p><b>Jeudi 24 novembre</b> <b>11H45- 12H30</b></p> <p><b>Total : 2</b></p>	<p>Aide au tri sélectif au niveau des tables de tri du self</p>	<p>M.Benarafa ; Morfoisse Thomas</p>
<p><b>Jeudi 24 novembre</b> <b>12H30- 13H30</b></p> <p><b>Total : 10</b></p>	<p>Aide au tri sélectif au niveau des tables de tri du self + pesée des déchets compostables</p>	<p>Amélie Pichon, Clémence Martin (2°2) Aïda Zaoui (5°B) Louise Rigaud et Jeanne Hermenier (T°SLES) les éco-délégués 4° GAYET Achille, FLORET Manon, DELEAGE Apolline, Santelli Hugo (T°SLES), M.Benarafa</p>
<p><b>Vendredi 25</b></p>	<p>Aide au tri sélectif au niveau des</p>	<p>M.Benarafa , Anatole Cremel (1°SLES) Maxence</p>

<b>novembre</b> <b>11H45- 12H30</b>  <b>Total : 3</b>	tables de tri du self	Monier (1°S1)
<b>vendredi 25 novembre</b> <b>12H30- 13H30</b>  <b>Total : 13</b>	Aide au tri sélectif au niveau des tables de tri du self + pesée des déchets compostables	Zoé Desprez (T°S1). Gabin Pelette (5°C) Louise Raillard (T°SLES), Charny Agathe, Razakazafy Ilona, Sarah Nyouki (T°S2). Elodie Agamennone (T°ES), éco-délégués 3° MILIOTIS Charles, LABADENS D'ARC Pauline, BCHIBCHI Nour, Bastien Raillard, Boulan Claire, M.Benarafa

<b>Jeudi 17 et Vendredi 18 novembre</b>	Affichage des posters au self et dans l'établissement	Sixtine Couturier (5°F), Azer BenMansour (4°D), Massil Maloum (4°F) ; Maxence Monier (1°S1), Aïda Zaoui (5°B), Martin Guilbert (2°4), Edna Amoah et Valentine Eberlé (1°SLES), Emilie Collin (2°3), Anna Lefrançois, Chloé Bouix , Antoine Petit et Delphine Orard (1°S2), Louise Raillard (T°SLES) Charny Agathe, Razakazafy Ilona, Sarah Nyouki (T°S2), Elodie Agamennone (T°ES)
Jeudi 17 et Vendredi 18 novembre	Communication aux élèves du projet « Retour à la Terre »	<b>Tous les éco-délégués</b>
Semaine du 21 au 25 novembre	Tournage d'un reportage sur le projet « Retour à la terre » avec film du tri, du compostage et interviews	Anatole Cremel (1°SLES), Maxence Monier (1°S1)  Antoine Petit (1°S2) Razakazafy Ilona (T°S2) Louise Rigaud et Jeanne Hermenier (T°SLES)

### 3) Fonctionnement et Suivi de la plateforme de compostage : décembre 2016 à juin 2017

- Installation du site de compostage à proximité des cuisines, dans le parc de l'établissement (à côté de la cabane de jardinage des SEGPA le long du mur) et accessible en toute saison au personnel de l'institution. L'étude de gisement réalisée en 2015 par l'école a permis de définir une surface nécessaire de 15m<sup>2</sup> avec 8 bacs de compostage de 400L environ.
- Inauguration du site de compostage partagé de l'établissement par un maître composteur mandaté par le Sycotm.
- Gestion du tri par les éco-délégués et le personnel de restauration scolaire
- Gestion du compost par le professeur d'horticulture et les élèves de la SEGPA
- Utilisation de la plateforme de compostage ponctuellement pour des actions pédagogiques.
- Accompagnement la première année par un Maître composteur mandaté par le Sycotm ;
- Utilisation d'un broyeur électrique pour pouvoir composter les déchets verts du parc de l'établissement via le site de compostage et constituer une réserve de matière sèche.

## **Moyens mis en œuvre**

- Recrutement d'un nouveau technicien en restauration scolaire pour surveiller le tri et transférer les biodéchets de la cantine vers le site de compostage.
- Accompagnement par des organismes extérieurs
  - ⇒ Service Environnement du conseil Départemental des Hauts-de-Seine pour l'aide au suivi du projet et la formation des éco-délégués ;
  - ⇒ ADEME pour les outils de sensibilisation fournis pendant la SERD ;
  - ⇒ La commune pour la fourniture du matériel de compostage (via le marché du Sycotom) ;
  - ⇒ Le Sycotom pour la formation du référent ainsi que l'inauguration et le suivi du site de compostage par un maître composteur mandaté.

## **Evaluation**

Afin de mesurer les actions de sensibilisation effectuées pendant la SERD, un questionnaire de sensibilisation des élèves au compostage sera distribué.

Un film et un reportage photos de la SERD seront réalisés par les éco-délégués.

Des outils de suivi et des indicateurs permettront de mesurer l'impact de cette action sur les élèves et la gestion des déchets de l'établissement.

## **Budget prévisionnel de l'opération**

Le montant des dépenses liées à ce projet sera supporté par l'établissement, le Sycotom et la Mairie pour la fourniture des composteurs.

**N.Benarafa, coordinateur développement durable**  
**S/C S.Chassang, Chef d'établissement**

